



N°68

CARNAC

MAGAZINE PRINTEMPS 2021



P7-8

CARNAC CULTURE
TOUS MOBILISÉS
AUTOUR DU PROJET UNESCO

P4-5

CARNAC QUI COMPTE

Priorités financières

P9

CARNAC PRÉSERVE

Retour sur la Fête de l'Arbre

P12-13

CARNAC SOCIAL

Services d'aides
au maintien à domicile

#Carnac

www.carnac.fr

 @villedecarnac





SOMMAIRE

 Édito en français et breton..... p.3	 Carnac en coulisses p.10-11
 Carnac qui compte..... p.4-5	 Carnac social p.12-13
 Carnac enfance-jeunesse..... p.6	 Forum p.14
 Carnac culture p.7-8	 Carnac pratique..... p.15
 Carnac préserve..... p.9	 Retour en images p.16

PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Pascal LE JEAN, 1^{er} Adjoint
Finances, Services Généraux,
Développement touristique
et économique du territoire
Vice-président à AQTA



Katia SCULO,
Conseillère municipale
déléguée aux Relations
avec l'Intercommunalité
Conseillère communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Sylvie ROBINO, Adjointe
Affaires Sociales,
Solidarités



Loïc HOUDOY, Adjoint
Enfance-jeunesse,
Communication



Catherine ALLAIN, Adjointe
Environnement,
Développement durable



Michel DURAND, Adjoint
Urbanisme



Catherine ISOARD, Adjointe
Culture



Gérard MARCALBERT, Adjoint
Travaux, Sécurité,
Circulations douces



Christine LAMANDÉ, Adjointe
Associations, Animations



Christine DESJARDIN,
Conseillère déléguée
à la Santé et aux Handicaps



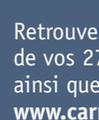
Jean-Luc SERVAIS,
Conseiller délégué
en charge des Grands Projets



Nadine ROUÉ,
Conseillère déléguée
aux Animations Touristiques



Christophe RICHARD,
Conseiller délégué
aux Sports



Jean-Paul KERGOZIEN,
Conseiller délégué
à l'Agriculture, à l'Ostréiculture
et à la Ruralité

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



Marie-Pierre GASSER,
Conseillère déléguée
à la Vie Citoyenne, à l'État-Civil
et aux Cimetières.
Correspondant Défense





ÉDITO

Chères Carnacoises, chers Carnacois,

Traditionnellement, le premier trimestre de l'année est voué à l'élaboration budgétaire. C'est ce sur quoi nous travaillons depuis quelques semaines et cette année, cela pourrait s'apparenter à faire rentrer des ronds dans des carrés, mais pas à Carnac !

Si la crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur les recettes de la commune et, naturellement, sur ses dépenses, grâce à une gestion rigoureuse au quotidien et une programmation adaptée de mise en œuvre des grands projets, la situation financière de la commune reste saine. Ainsi, nous conservons une capacité d'investissement tout à fait à la hauteur de nos ambitions en tenant, cela va de soi, nos 6 principes fondamentaux, et sans augmenter les taux d'imposition.

L'accent est mis sur les travaux de réseaux cette année. Auray Quiberon Terre Atlantique a décidé d'engager un important programme de renouvellement des canalisations d'eaux usées et lance, en parallèle, une étude pour l'extension de la station d'épuration. Nous profitons de ce programme de travaux pour vérifier l'état du réseau d'eau pluviale, procéder à l'effacement de réseaux de certaines rues et enfin, à la réfection complète des voiries. Il s'agit là d'agir pour la qualité de l'eau, un des enjeux fondamentaux de notre territoire, tout à la fois sanitaire, écologique, économique et touristique. Nous continuons à agir pour la préservation de cette ressource si précieuse.

Nous renforçons notre soutien financier à l'Office du Tourisme et au Musée et nous maintenons notre subvention au Centre Communal d'Action Sociale. Nous pensons également aux associations qui sont durement touchées dans leur fonctionnement depuis maintenant un an. Près de 60 000€ de subvention seront versés pour leur permettre de poursuivre leurs projets et nous continuerons à les accompagner avec le même enthousiasme.

2021 sera également marquée par plusieurs temps forts : en vrac, passage du Tour de France, le French Lab Tour Bpifrance, un salon du livre (Carnac à l'air livre), la coupe de Bretagne de nage en eau libre et les désormais traditionnels Festival de Musique Terraqué, spectacle Skedanoz et j'en oublie...

Enfin, un mot sur le projet de classement UNESCO porté par l'association Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan. En juin prochain, j'irai présenter le dossier au Ministère de la Culture, accompagné par l'équipe qui travaille au quotidien pour faire aboutir cette reconnaissance patrimoniale au niveau mondial de nos alignements. Un dossier dont je suis tout particulièrement fier et pour lequel mon engagement est total.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagezed ker, Karnagiz ker,

Trimiziad kentañ ar blez a vez gouestlet da sevel ar budjed nevez da gustum. Get al labour-se e pledomp a-c'houde un nebeud sizhuniadoù hag er blez-mañ en dehe gellet bout ul labour skoemp, mes pas e Karnag !

Ha bout m'he deus bet an enkadenn yec'hedel heuliadoù a bouez àr savadoù ar gumun hag àr he dispignoù evel-rezon, e chom yac'h stad argant ar gumun, en arbenn ag ur mererezh pervezh àr ar pemdez hag ur programm a-vod evit lakat raktresoù bras e pleustr. Setu m'hon eus miret ur galloud postiñ hag a gouch mat doc'h hor mennanteziou en ur zerc'hel avat d'hor 6 pennaenn hag hep kreskiñ ar feurioù-telliñ.

Er blez-mañ e vo laket pouez àr al labourioù evit ar rouedadoù. Kumuniezh An Alre Kiberen Douar Atlantel he deus divizet krogiñ get ur pikol programm da nevesaat ar c'hanioù dour lous hag e-keit-se e vo roet lañs d'ur studiadenn evit astenn ar purlec'h. Hor mad a raimp ag ar programm labourioù-se evit gwiriñ stad ar rouedad dour glav, douariñ ar rouedadoù e straedoù zo hag adkempenn an hentoù penn-da-benn. Anv zo da wellaat kalite an dour, unan ag an dalc'hoù pennañ en hon tiriad ken àr dachenn ar yec'hed hag àr an tachennoù ekologel, ekonomikel ha touristel. Ni a gendalc'ho da lakat bec'h evit gwareziñ an danvez ken prizioù-se.

Ni a gresko hor skoazell argant evit Ti an Douristed hag ar Mirdi ha kenderc'hel a raimp da roiñ he skoaziadenn da Greizenn Obererezh Sokial ar Gumun. Ne zisoñjimp ket ivez ar c'hevredigezhioù, skoet kalet en o mont en-dro a-c'houde blez bremañ. Tost da 60 000€ a vo roet dezhe evit ma c'hellint kenderc'hel get o raktresoù ha harpet e vint genimp c'hoazh, get kement a virvilh atav.

2021 a vo merket ivez get meur a brantad pouezus : evel da skouer hag evel ma ta e ta, tremen Tro Frañs, ar French Lab Tour Bpifrance, saloñs al levroù Carnac à l'air livre, Kib Breizh neuñval en dour dieub, ar Festival Sonerezh Terraqué hag arvest Skedanoz m'omp kustum doc'hte bremañ, ha traoù arall c'hoazh...

Evit achuiñ e lârin ur ger a-ziàr ar raktres rummadur UNESCO douget get ar gevredigezh Maeziou Meurvein Karnag ha Kreisteiz ar Mor-Bihan. A-benn miz Mezheven-mañ 'za ec'h in da ginnig an teuliad-se da Vinistrezh ar Sevenadur, asambl get ar bare a labour àr ar pemdez evit ma vo anavet hor steudadoù evel ul lod ag ar glad bedel. Un teuliad a zegas forzh stad ennon hag a gasan hardizh àr-raok.

Lennadenn vat deoc'h-razh.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

BILAN FINANCIER D'UNE ANNÉE 2020 PEU ORDINAIRE

Covid-19 : dépenses imprévues et manques à gagner...

La pandémie s'est invitée en 2020 de manière inopinée dans le budget de la collectivité.

La Ville a fait preuve de réactivité en prenant un certain nombre de mesures exceptionnelles :

- **pour protéger ses concitoyens** : par l'acquisition et la distribution de masques ; par la mise en place d'une fréquence de nettoyage accrue dans les établissements, etc.
- **pour soutenir, en lien avec l'Office de tourisme, l'activité économique locale** : en rendant le stationnement exceptionnellement gratuit ; en supprimant les taxes pour occupation du domaine public (terrasses, chalets, présentoirs, etc.) et de la voirie ; en annulant les droits de place sur le marché bihebdomadaire ainsi que des loyers (etc.).

Parallèlement, **les recettes de la taxe de séjour et du Casino** ont enregistré **une importante baisse** : respectivement, de -68% et de près de -39%. **De son côté, le Musée de Préhistoire**, n'a pu accueillir qu'un très faible nombre de visiteurs en raison des fermetures successives ou des jauges imposées. Afin d'aider **cet établissement culturel communal, exclu des aides de l'État**, à clore son budget, **une aide financière exceptionnelle d'un montant de 440 000 euros** lui a été versée ; montant équivalent au double de ce que la Ville lui verse, en moyenne, les autres années.

Dépenses supplémentaires d'un côté et recettes moindres de l'autre : malgré une aide financière de 216 K€ de l'État, la Ville enregistre un **coût net global de près de 1 100 K€, lié à la Covid-19, en 2020.**

... Mais attrait renforcé de notre commune

Heureusement, **la fréquentation de la station s'est maintenue à un bon niveau cet été** : le taux d'occupation des résidences secondaires a été supérieur à celui enregistré d'ordinaire. La sortie du confinement, combinée à une météo exceptionnelle, a renforcé l'attractivité de la station.

Pascal LE JEAN, Adjoint délégué aux Finances et au Développement touristique et économique du territoire



« Globalement, pour la majeure partie des acteurs économiques, l'année 2020 reste correcte et celle de 2021 nettement plus favorable, même si une incertitude demeure sur le déroulement de la première partie de saison. »

... Avec un niveau d'investissement toujours soutenu

Malgré la crise sanitaire, **la situation financière de la commune reste saine grâce à une gestion rigoureuse du budget**. Preuve en est : une dette par habitant à Carnac restant à un niveau faible de 504, fin 2020, quand la moyenne nationale est de 909 (Source DGCL - Direction générale des collectivités locales-) ; **des dépenses d'investissement à un niveau élevé (5 530 K€ en 2020) et le maintien**, malgré le contexte de la Covid-19, **des principes fondamentaux (Cf CARNAC MAGAZINE N°66 pages 4 et 5).** ■

MAINTIEN D'UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ POUR 2021

Malgré la crise, la municipalité a décidé de maintenir cette année ses investissements à un niveau élevé, à hauteur de **7 711 K€, sans recourir à de nouveaux emprunts et sans augmenter la fiscalité**, en s'appuyant sur l'excédent global de fonctionnement, toutes sections confondues, de **3 558 K€, dégagé sur 2020.**

Les taux d'imposition restent donc inchangés et inférieurs à ceux des communes d'une même strate :

- **taxe d'habitation 2021 : 10,10%**
(uniquement pour les résidences secondaires -loi Macron-)
- **taxe foncière 2021 : 14,89%**
- **taxe foncière sur le non bâti 2021 : 21,13%**

Ces investissements sont réalisés dans des domaines variés pour que **chaque citoyen puisse en bénéficier au quotidien (voir le graphe ci-dessous).**

Le budget 2021 apparaît ainsi comme un budget de transition, permettant de **solder définitivement** tous les grands travaux d'aménagement réalisés (bourg, bd Plage, Nignol...) **tout en entamant les projets importants du mandat.**

Parmi eux figure **le lancement, dès cette année, de l'étude de rénovation-modernisation du Musée de Préhistoire.**

Autre grand projet du mandat, la municipalité investit dès cette année dans l'aménagement de mobilité douce (chaussidou, bande cyclable ou autres) : sur l'ensemble du mandat, jusqu'en 2026, 5 300 K€ seront dédiés, au total, à cet aménagement. Cette décision se fait en concertation avec les partenaires afin de garantir une

continuité de circulation à l'échelle locale, intercommunale et départementale: avec la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, qui devrait récupérer la compétence mobilités lors du premier semestre 2021 ; avec le département, propriétaire de certaines routes. ■

Répartition des 7 711 K€ dépenses d'investissement pour 2021

Bâtiments infrastructures (6 %)

Ex : pré-projet de skate-park ; aménagement des locaux de l'ancienne trésorerie pour accueillir le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au cœur du bourg, avec mise à disposition de salles pour le secteur associatif ; travaux de sécurisation de l'école et de l'accueil de loisirs ; entretien de l'église St-Cornély ; rénovation du yacht-club et des bases nautiques Est et Ouest.

Terrains/Jardins Cimetières (4 %)

Ex : travaux dans les cimetières ; étude pour la remise en eau de l'étang de Kerloquet.

Études (2 %)

Ex : modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ; redynamisation de la Ville ; rénovation de l'église St-Cornély.

Mobilier et matériels (9 %)

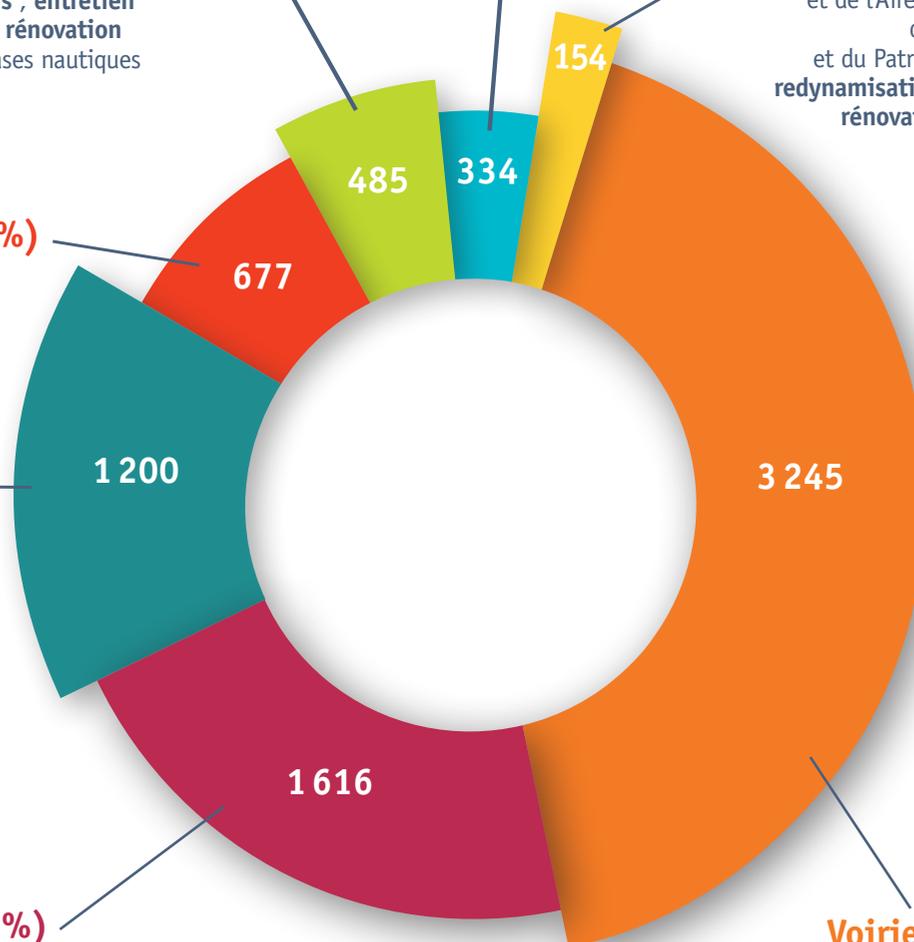
Ex : renouvellement de livres à Terraqué. Achat de mobiliers urbains.

Réserve foncière (16 %)

Ex : constitution d'une réserve foncière pour favoriser l'implantation de jeunes familles à l'année et créer des logements saisonniers.

Opérations financières (21 %)

Ex : remboursement d'emprunts.



Ex : aménagement d'une circulation douce av. de l'Atlantique ; travaux sur le réseau d'eau pluviale, effacement des réseaux secs, réfection de voirie dans le cadre des travaux d'assainissement réalisés par Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) ; acquisition de luminaires LED plus économiques et écoresponsables afin d'équiper 80 éclairages publics en campagne et 30 dans le bourg ; lancement de la réfection des canalisations d'eau pluviale et du bassin d'orage à St-Colomban en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau.

LANCEMENT DU PORTAIL FAMILLES

Désormais, les inscriptions pour la cantine et les activités périscolaires peuvent s'effectuer 24h sur 24, 7j/7, à distance, via Internet, sur le portail <https://mairie-carnac.portail-defi.net>. Ce nouvel outil digital vise à simplifier le quotidien des familles, à ajuster le nombre de repas/goûters aux besoins réels, ainsi qu'à moderniser l'outil de travail du service.

Des démarches facilitées, un lien de proximité renforcé avec l'équipe

Grâce à ce portail, les parents peuvent **inscrire, ou désinscrire**, à une activité ou à la cantine, leurs enfants, **dans un délai préalable de 48h minimum**. La **rubrique «alerte»** les informe ensuite de la prise en compte, par le service, de leur demande. Pour plus de réactivité, chaque membre de l'équipe Enfance-Jeunesse dispose d'une tablette, connectée au portail.

Une rubrique **«contact»** permet aux parents d'échanger directement avec les membres du service et de transmettre des documents. Ce nouvel outil digital intègre **des actualités** et renvoie également vers le site Tipi pour permettre **le paiement en ligne des factures**. Enfin, les familles disposent d'une **plus grande autonomie dans la mise à jour de leurs données personnelles** (modification directe du numéro de téléphone, etc.).

Une phase de test avec les familles

Des familles, issues de Carnac, Plouharnel et la Trinité-Sur-Mer, correspondant à des profils variés (fratries, famille séparée etc.), ont été sollicitées, durant tout le mois de décembre, par l'équipe du Pôle Éducation-Jeunesse pour tester l'outil, au fur et à mesure de sa conception, et apporter ainsi les améliorations nécessaires.

Loïc HOUDOY, Adjoint délégué à l'Enfance-Jeunesse



« Ce portail se veut complémentaire de l'accueil physique en mairie. Il doit avant tout simplifier le quotidien des familles, en étant le plus intuitif possible. »

Le montant total de l'outil, logiciel et portail compris, s'élève à **11 000 euros**. La **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** participe à hauteur de 15%. ■

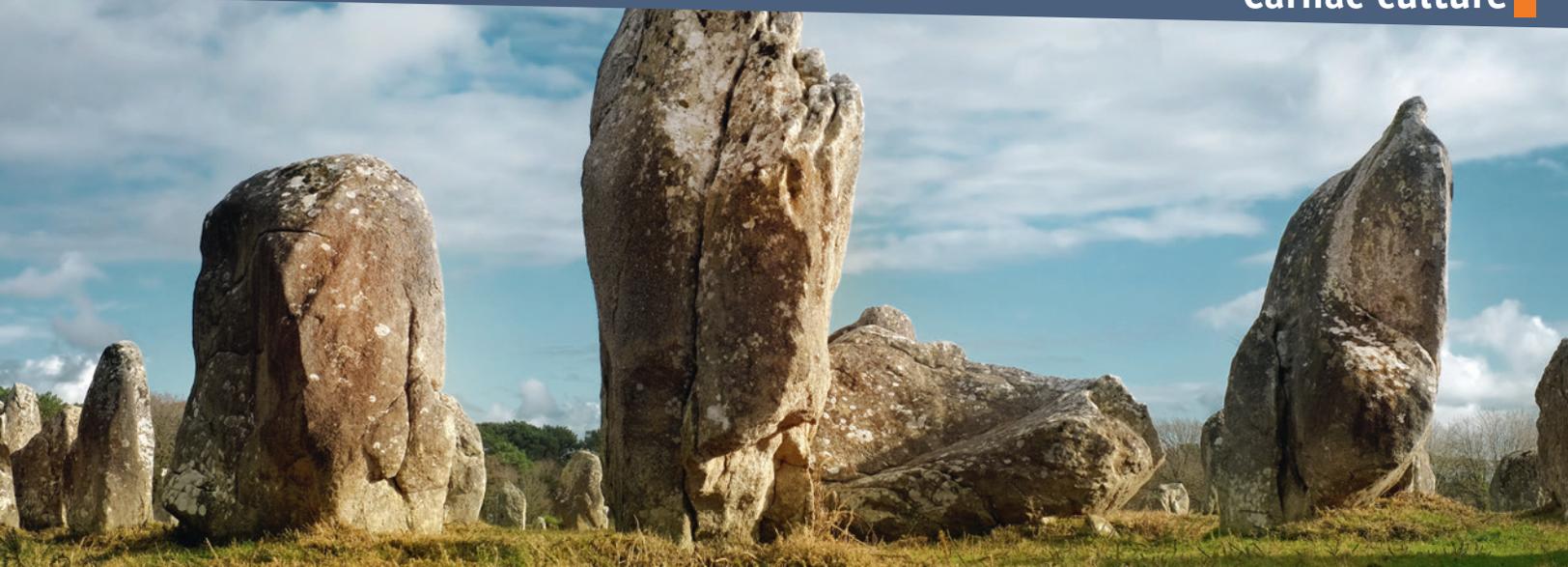


Présentation du tout nouveau portail familles.



OPÉRATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Second volet de l'action de sensibilisation des jeunes collégiens carnaoais au fait d'être vus par les automobilistes sur la voie publique. Une opération menée par la police municipale et la gendarmerie nationale. ■



TOUS MOBILISÉS AUTOUR DU PROJET DE CANDIDATURE UNESCO

Le périmètre définitif du futur Bien UNESCO sera présenté au Ministère de la Culture début juin 2021. S'il est validé, une étape majeure sera franchie. Le projet entrera alors dans sa dernière ligne droite: le plan de gestion. Parallèlement, une véritable synergie se déploie autour du projet, fédérant et mobilisant de plus en plus d'acteurs et d'institutions autour de l'association Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan, conduite par son Président, Olivier LEPICK.

► **Objectif commun: obtenir la reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO, si possible en 2025.**

Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan renforcée dans sa gouvernance

Le 20 novembre dernier, se tenait, en visioconférence, l'assemblée générale de l'association porteuse du projet de candidature à l'UNESCO, pour élire les membres de son Conseil d'Administration (CA) et du bureau.

Les Maires réélus, ou nouvellement élus, en mars 2020, ont tous confirmé leur (ré)engagement. Olivier LEPICK a été conforté, à l'unanimité, dans son rôle de Président de l'association. Certaines collectivités, comme Quiberon ou Plouharnel, ainsi que l'association carnacoise Menhirs Libres, ont fait leur entrée au sein du Conseil d'administration. Elles seront tenues informées précisément de l'avancée du projet, donneront leur avis et contribueront aux grandes pistes de réflexion et à la définition des projets annuels.

Philippe LE RAY, président de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) occupe désormais le poste de 4^e vice-président au sein de l'association.

Un partenariat officiel: État, Centre des monuments nationaux (CMN), département du Morbihan, association Paysages des Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan

Patrice FAURE, Préfet du Morbihan, Philippe BÉLAVAL, Président du CMN, François GOULARD, Président du Conseil départemental et Olivier LEPICK, ont signé une charte partenariale pour témoigner de l'engagement et des responsabilités pris par les quatre institutions pour œuvrer ensemble, chacune dans leurs missions propres, à l'aboutissement du dépôt de candidature et notamment à la réalisation et finalisation de l'étape ultime: le plan de gestion.

Une fois le périmètre du bien arrêté en juin, le plan de gestion pourra être mis en œuvre. ■





Olivier Agogué.



Toute l'équipe du Musée.

NOUVEAU DIRECTEUR AU MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

À Carnac, deux sites majeurs révèlent au public les secrets des mégalithes : le site des Alignements, via la Maison des Mégalithes, gérée par le Centre des monuments nationaux (CMN) et le Musée de Préhistoire, établissement municipal, qui renferme plus de 30 000 objets de collection autour du Néolithique. Jusque fin 2020, chaque site organisait séparément sa programmation. Mais, afin de gagner en cohérence territoriale, et dans la perspective du projet de candidature à l'UNESCO, CMN et Mairie ont signé, en fin d'année 2020, une convention partenariale afin de placer à la tête du Musée l'actuel Administrateur du Centre des monuments nationaux, Olivier AGOGUÉ.

► **Pouvez-vous nous rappeler votre parcours professionnel ?**

Archéologue de formation, conservateur du patrimoine, je suis arrivé en Morbihan en 2011, pour investir la thématique du Mégalithisme, comme directeur du service archéologique du Département. Depuis 2019, je suis administrateur des Monuments Nationaux de Bretagne, établissement public sous tutelle du Ministère de la Culture.

► **Quels sont vos objectifs en tant que directeur des deux structures ?**

La direction commune du CMN et du Musée constitue en soi, pour Carnac, une (r)évolution notable. Avant, il y avait un

peu de rivalité entre les deux structures. Aujourd'hui, il s'agit de travailler en complémentarité. Si les visites guidées du CMN accueillent, comme au Musée, jusqu'à 30 à 40 000 personnes à l'année, le site des Alignements est le 1^{er} pôle vers lequel se dirigent les visiteurs. L'objectif est d'inciter le public à aller découvrir également les collections du Musée. Pour le convaincre, il faut arriver à faciliter ses déplacements et son stationnement d'un pôle à l'autre. D'où deux défis à relever : le projet de rénovation-modernisation du Musée de Préhistoire et l'étude de redynamisation de la Ville.

► **La mutualisation des deux directions va-t-elle apporter des changements concrets dans l'offre culturelle, proposée aux Carnacois, sur le Mégalithisme ?**

Oui, car en tant que garant de la complémentarité de l'offre culturelle proposée par les deux sites sur le territoire, je dois affirmer la singularité de chacune de ces offres. Cet objectif devrait être effectif dès cet été. Les deux services de médiation travaillent déjà de concert. Ensuite, cette complémentarité va s'appliquer progressivement à l'ensemble des pôles d'activités des deux structures : boutique, communication, etc. Nous envisageons, à terme, la création d'un pass jumelé Alignements-Musée de Préhistoire, une fois les contraintes techniques levées. Enfin, le projet de rénovation-modernisation du Musée vise à traduire cette complémentarité. ■

SALON LITTÉRAIRE

La 1^{re} édition de «Carnac à l'Air livre», mise en œuvre par l'Office de tourisme, proposera, du 18 au 20 juin, des **rencontres auteurs-lecteurs avec dédicaces**, en partenariat avec les trois libraires du territoire, ainsi que les commerçants, pour **des apéros et cafés littéraires**. La programmation s'affinant au fil des jours et étant dépendante de l'évolution des conditions sanitaires, tenez-vous informés régulièrement sur la page Facebook @villedecarnac et le site internet www.carnac.fr ■



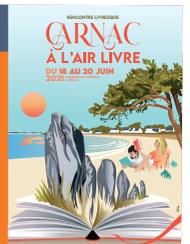
Jean-Marie QUÉMENER, journaliste et écrivain installé à Carnac

« Le nom de notre salon explique tout à lui seul, parce que les livres sont un espace de liberté rare et que Carnac, entre pierres et mer, sait mieux que personne imposer cette liberté dans sa lande, autour de ses menhirs, le long de ses criques et jusqu'à l'océan. J'ai initié ce salon pour rendre à Carnac ce qu'il m'a donné : goût de la liberté et des autres, goût de la lecture et de l'imaginaire aussi. Je souhaite que nos invités s'y sentent comme chez eux, entre amis, confortables... Carnacois en somme ! »



Catherine ISOARD, Adjointe déléguée à la Culture

« En tant qu'ancienne libraire, le livre a toujours été pour moi un outil culturel indispensable, favorisant l'ouverture d'esprit et l'évasion. Le contexte de crise sanitaire nous a d'ailleurs rappelé à tous son rôle essentiel. »



CLAP DE DÉBUT POUR LA FÊTE DE L'ARBRE



Dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement, la commune s'est engagée à planter 1 000 arbres sur 6 ans. Le clap de début a été donné lors de la première édition de la Fête de l'Arbre, au cours de laquelle une dizaine d'arbres fruitiers, offerts par le Club Inner Wheel Côte des Mégalithes, ont été plantés au jardin de Césarine.

« Un arbre-un enfant ! », telle est la devise de cette opération. En effet, chaque arbre a été « parrainé » par un enfant né à Carnac entre 2019 et 2020. Les arbres et les enfants grandiront ensemble et chaque année, au mois de novembre, de nouvelles plantations viendront verdifier notre belle commune.



Catherine ALLAIN,
Adjointe en charge de l'Environnement
et du Développement durable.

« Le sujet des arbres est très important pour tous nos citoyens qui ont à cœur de préserver notre espace commun. Ce rendez-vous annuel sera l'occasion d'échanger avec les Carnacois, de recueillir leurs propositions et de dresser le bilan des actions de l'année. Le jardin de Césarine aura pour vocation de devenir une vitrine environnementale. Une collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) débute ce printemps et un projet d'implantation de ruches viendra encore y enrichir la biodiversité. Bien entendu ce n'est qu'une action, d'autres plantations verront ensuite le jour. »

La politique de l'arbre est essentielle pour aujourd'hui et pour demain, pour les générations futures. Elle se fera dans une cohérence de choix d'espèces endémiques, adaptées aux modifications à venir. Planter c'est bien, gérer c'est indispensable. C'est aussi la mission qu'assume au quotidien le pôle « Espaces verts, Environnement » pour préserver nos espaces boisés dans le respect de la biodiversité et de nos espaces naturels si nombreux, si riches et divers à Carnac en partant du cordon dunaire jusqu'à la campagne.



Pour la présidente d'Inner Wheel Côte des Mégalithes, Colette MAHÉ O'CHINAL, partenaire de l'opération, il s'agit d'une action phare qui s'inscrit dans la mandature du club. Par ailleurs, l'arbre est au cœur des objectifs de développement durable, portés par l'ONU et Inner Wheel y siège, en sa qualité d'organisme consultatif.

Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour le mois de novembre prochain, en espérant, bien sûr, que la crise sanitaire ne soit à cette époque plus qu'un lointain et mauvais souvenir. ■



Gildas GOUZERH et Bernard BURGUIN.

Au Centre Technique Municipal (CTM), les deux pôles complémentaires «Espaces verts et Environnement», conduit par Bernard BURGUIN, et celui de la «Voirie et propreté urbaine», géré par Gildas GOUZERH, s'attachent à protéger et valoriser, toute l'année, notre commune.

LE PÔLE « ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT »

Dotée de 11 agents, l'équipe fonctionne par binôme, sur un secteur spécifique de la commune: espaces publics ; intérieur des bâtiments communaux (mairie, écoles, etc.) et abords ; Jardin de Césarine ; chemins communaux ; etc. Ses missions vont de l'arrosage des plantes au remaniement des massifs, en passant par du désherbage manuel et de la petite production dans les serres. S'ajoutent aussi, des actions de lutte contre la faune et la flore nuisibles, la gestion des sacs pour déjections canines, etc. Les agents sont aussi force de proposition pour l'aménagement paysager des projets communaux, comme celui du giratoire au Nignol.



Gérard MARCALBERT, Adjoint délégué aux Travaux

« Parmi l'équipe, la municipalité a fait le choix, depuis le début d'année 2020, de nommer un agent en charge exclusivement des deux cimetières. Nous consacrons désormais un poste à temps plein à la gestion de la propreté des allées, de la tonte et du désherbage alternatif par brûlage ou binette ainsi qu'à la gestion d'un composteur. »



Arrosage de boutures de géraniums dans la serre.



Désherbage thermique des massifs.



Tonte de la pelouse.

Un agent est, d'autre part, dédié à l'entretien du complexe sportif du Méneac (stades, tribunes, salle sous les tribunes, salle omnisports, etc.). Il entre en relation avec les établissements scolaires, les associations, mais également la Thalassothérapie pour les modalités de mise à disposition des locaux. Car Carnac accueille régulièrement des équipes de ligue 1 de football, venant se ressourcer et s'entraîner. ■

LE PÔLE « VOIRIE ET PROPRETÉ URBAINE »

En matière de voirie, l'équipe, composée de 11 agents, gère la signalisation routière, effectue la maintenance et l'entretien des voies, des fossés, et vient en appui au pôle « Espaces verts et Environnement ». En cas d'alerte météo, les agents installent, à titre préventif, les barrières anti-submersion aux entrées des plages, ou enlèvent de la voie tout ce qui peut gêner la circulation, lors de lendemains de tempête, y compris les week-ends.

Dès l'avant saison, leur travail s'intensifie avec la mise en place des zones de baignade, l'installation des chenaux. En été, dès 7h, ils sont aux côtés des jeunes pique-papiers pour effacer les stigmates de la nuit avant le lever du soleil.

Côté propreté, si la collecte des déchets est une compétence de l'intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), tout dépôt sauvage sur la voirie, y compris au niveau des éco-stations, est à la charge de la commune. D'où la création d'une équipe dédiée à la propreté urbaine sur le territoire. Ces agents interviennent pour l'enlèvement de la centaine de corbeilles (ordures et tri sélectif) présentes sur le territoire, la collecte des

encombrants (tous les premiers jeudis du mois sur inscription) et des déchets déposés dans les bacs à marées, le nettoyage des toilettes publiques et des dépôts sauvages aux abords des éco-stations, le balayage de la voirie et de la place du marché, l'entretien des regards d'eaux pluviales, le désherbage des accotements, etc. ■



Balayeuse.



Désherbage mécanique des trottoirs.



Nettoyage des accotements le long de l'avenue de l'Atlantique.

LE CADRE DE VIE, L'AFFAIRE DE TOUS

Désherber devant sa porte, égayer son trottoir de plantes limitant la prolifération des adventices, respecter les contraintes de tri (le tri sélectif doit être déposé en vrac dans les conteneurs des éco-stations car les sacs jaunes n'y sont pas autorisés) ainsi que les jours de collecte à domicile: autant de petits gestes que chacun peut réaliser, qui contribuent au bien vivre ensemble et à la préservation du cadre de vie sur la commune. ■

À CARNAC, DES SOLUTIONS AU MAINTIEN À DOMICILE EXISTENT...

En 1984, René est de retour à Carnac après 35 ans de navigation pour une retraite bien méritée. Il s'est fait construire une petite maison voisine de celle de son fils mais c'est « chacun chez soi ! ». L'âge avançant, sa santé se dégrade et suite à une hospitalisation, la question de vivre seul à son domicile se pose pour René. Mais notre marin, avec une farouche détermination, décide de rester chez lui !

L'intervention d'une aide à domicile

Le fils de René fait alors appel au Service d'Aide à Domicile (le SAAD) du Centre Communal d'Action Sociale de Carnac afin d'obtenir l'intervention d'une aide à domicile auprès de son papa. Suite à un rendez-vous avec la responsable du SAAD, pour évaluer les besoins de René, et quelques formalités administratives plus tard, une aide à domicile intervient tous les jours chez lui. C'est comme cela que Manuella est entrée dans la vie de René... La complicité s'est très vite installée entre eux. Pendant que Manuella apporte une aide aux besoins de la vie courante, René lui raconte ses voyages au long cours, ses nombreuses traversées transatlantiques sur le paquebot « Le Liberté » entre le Havre et New York comme assistant mécanicien, sa vie sur un cargo méditerranéen ou encore ses escapades au Brésil ou en Norvège... À la fin de l'intervention, René retrouve une maison rutilante et Manuella a voyagé vers de lointaines contrées sous le soleil : échanges de bons procédés en quelque sorte... !

Quant au fils de René, l'intervention d'une aide à domicile « est un soulagement. Le fait qu'une même personne intervienne régulièrement auprès de mon père est rassurant. J'entretiens de très bons rapports avec Manuella. Nous faisons souvent le point sur l'état de santé de mon père et sur ses besoins. Les démarches pour obtenir l'intervention d'une aide à domicile auprès du CCAS ont été simples et rapides. Le

temps des interventions est modulable suivant ses besoins. Par exemple, je lui faisais ses courses jusqu'à présent, mais devant m'absenter, c'est Manuella qui prend le relais. En fait, il s'agit d'un travail d'équipe pour pallier sa perte d'autonomie et pour qu'il puisse rester chez lui, une équipe réunissant mon père, Manuella, le cabinet infirmier et moi-même ».

D'autres solutions pourraient venir en aide à René en l'absence de son fils...

La résidence autonomie « Anne Le Rouzic » en soutien au maintien à domicile

Pour les personnes âgées désireuses de rester vivre à domicile, la résidence autonomie « Anne Le Rouzic » située 20 chemin de Pouldevé à Carnac, leur propose de **déjeuner et ou de dîner à la résidence du lundi au dimanche**. La finalité étant de pallier la difficulté de devoir faire ses courses, de préparer les repas mais surtout de vaincre l'isolement qui s'installe rapidement. Renforcer le lien social est un des objectifs de la résidence autonomie.

Outre les repas, l'établissement peut accueillir des personnes valides ou semi-valides, âgées de plus de 60 ans, pour un séjour en **hébergement temporaire**. Celui-ci peut se faire à la suite d'une hospitalisation pour reprendre des forces avant le retour à domicile, pour faire une « pause » en cas de fatigue physique ou morale ou encore de se sentir en sécurité en l'absence momentanée de de son entourage. À la suite de cette pause de quelques semaines, la personne accueillie peut décider de rentrer à domicile ou d'intégrer de façon permanente la résidence autonomie. ■

Manuella et René



MANUELLA CAER : UNE AIDE À DOMICILE À L'ÉCOUTE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Manuella est auxiliaire de vie sociale depuis 20 ans. Elle a intégré le CCAS de Carnac depuis 9 ans. Si Manuella a d'abord travaillé auprès des enfants, elle s'est vite tournée vers les personnes âgées. « Ma mission est d'accompagner la personne dans les gestes quotidiens. Lorsque j'arrive au domicile de cette dernière, je dois m'adapter à ses habitudes, à sa façon de vivre, à ses besoins. Je ne suis pas là pour décider ou faire les choses à sa place mais la seconder et la stimuler pour qu'elle puisse garder son autonomie le plus longtemps possible. Je dois aussi prendre en compte le caractère de chacun ! Et il y a parfois de sacrées personnalités... Mon rôle ne se résume pas seulement en une aide matérielle pour faire le ménage ou les courses, je suis aussi présente pour écouter la personne, la rassurer lorsqu'elle n'a pas bon moral, discuter avec elle. Les personnes me parlent très souvent de leurs enfants ou petits-enfants, me montrent avec fierté la photo du dernier né de la famille. C'est une partie de mon travail qui me tient très à cœur et je suis particulièrement attachée à la transmission entre les générations. J'apprends beaucoup des personnes chez qui j'interviens. La base de ma mission est fondée sur les relations humaines... Et c'est ce que j'apprécie le plus avec les personnes âgées ». ■

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DU CCAS

► Quelle est la définition d'un SAAD ?

Le service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), assure au domicile des personnes âgées, et/ou en situation de handicap, des prestations pour les actes de la vie quotidienne telle qu'une aide à la personne (aide au lever et au coucher, aide à la toilette non médicalisée et à l'habillage, aide à la prise des repas), **une aide matérielle** (entretien du logement, du linge, courses et préparation des repas), **un soutien moral** (présence, écoute) et **un accompagnement social et administratif** (aide aux sorties, promenades, aide aux démarches administratives). Le SAAD de Carnac emploie **17 aides à domiciles qualifiées, diplômées et régulièrement formées**. Ces agents interviennent uniquement sur Carnac.

► À quelle population s'adresse le SAAD ?

Le SAAD concerne **toute personne âgée retraitée de plus de 65 ans (ou 60 ans pour les personnes reconnues inaptes au travail), handicapée ou sortant d'hospitalisation (sans condition d'âge)**. En 2020, 192 personnes ont fait appel au SAAD sur la commune de Carnac.

► Quelles sont les démarches administratives à suivre pour obtenir l'intervention d'une aide à domicile ?

Il faut tout d'abord compléter un **formulaire de demande d'aide à domicile** précisant vos besoins, les jours d'intervention souhaités, la durée des prestations... Une étude est réalisée gratuitement au domicile de la personne pour évaluer ses besoins, et en s'efforçant de tenir compte des visites et activités sociales du bénéficiaire.

► De quelles aides peut-on bénéficier pour financer l'intervention d'une aide à domicile ?

Différents types d'aides peuvent être versés en fonction de la dépendance. L'évaluation se fait à l'aide d'une grille AGGIR graduée de 1 à 6 (1 correspondant à la dépendance la plus importante).

Les personnes évaluées GIR 5 ou 6 (les moins dépendantes) peuvent être aidées par leur caisse de retraite principale (CARSAT, MSA, CNAV...).

Pour les personnes GIR 1 à 4, l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) versée par le Conseil Départemental aux personnes vivant à domicile, chez un proche ou en établissement et sous conditions de ressources. L'APA est révisée de façon périodique ou si la situation financière ou physique de la personne évolue.

Il existe aussi une aide financière au titre de **l'aide sociale départementale** qui est attribuée aux personnes âgées de plus de 60 ans, peu ou pas dépendantes, sous conditions de



ressources suivant un plafond légal d'attribution. Les aides versées sont récupérables sur la succession de la personne décédée suivant conditions.

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) est une aide financière versée aussi par le département. Elle permet de rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie. La PCH comprend 5 formes d'aides (humaine, technique, aménagement du logement, transport, aide spécifique ou exceptionnelle, animalière). Son attribution dépend du degré d'autonomie, de l'âge (moins de 60 ans), des ressources et du domicile. La PCH est attribuée à vie si aucune amélioration de l'état de santé n'est possible.

Les mutuelles peuvent aussi financer les heures d'une aide à domicile intervenant à la suite d'un **retour d'hospitalisation** suivant le contrat souscrit et sous conditions.

Enfin, **des avantages fiscaux** en cas d'imposition sur le revenu correspondant à 50% des sommes engagées pour l'emploi d'une aide à domicile, peuvent être obtenus. Cette réduction s'applique directement sur la somme d'impôts à payer, dans la limite du plafond en vigueur.

► À quelle fréquence peut intervenir une aide à domicile et quelle est sa mission ?

Le SAAD fonctionne 365 jours/an, de 7h45 à 20h30 en hiver (21h en été). Des interventions les week-ends et les jours fériés sont organisées afin d'assurer la continuité du service, indispensable aux personnes, se limitant à la préparation des repas et à l'aide à la personne.

► Quels sont les liens que le SAAD entretient avec les autres partenaires qui interviennent aussi dans le cadre du maintien à domicile ?

Le SAAD veille au bon déroulement du plan d'aide en coopération avec les équipes médico-sociales qui interviennent chez le bénéficiaire tels que les cabinets infirmiers, les médecins, les pharmacies, les kinés, les services assurant le portage des repas et de la téléassistance... ■

Sylvie ROBINO, Adjointe déléguée aux Affaires sociales et aux Solidarités



« Ce travail en partenariat a plusieurs intérêts : le partage des ressources et des services, une meilleure connaissance des personnes et des situations... La mutualisation des ressources et des compétences dans l'intérêt du bénéficiaire. »

Carnac à votre image

Il y a un an, les Carnacois nous renouvelaient très majoritairement, dès le 1^{er} tour, leur confiance. C'est une immense fierté pour nous tous et aussi un magnifique challenge puisqu'au-delà des femmes et des hommes qui vous représentent, nous osons croire que c'est également notre programme d'actions qui aura su vous convaincre.

Cette première année n'aura pas été de tout repos et, crise sanitaire oblige, nous avons dû nous adapter pour faire face à des défis auxquels nous étions loin de nous attendre. C'est unis comme jamais et plus motivés encore que nous avons relevé nos manches pour agir et prendre les décisions qui s'imposaient. Mais, comme dirait l'autre «*Et c'est pas fini !*», même si nous commençons à entrevoir le bout de ce long tunnel de contraintes en tout genre.

Malgré une gestion de crise chronophage au rythme des annonces gouvernementales, nous avons poursuivi notre travail et nos réflexions pour poser les bases de la mise en œuvre de nos 36 propositions. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs déjà très bien engagées et il ne se passe pas une journée sans que collectivement nous œuvrions à la réalisation de chacune d'elles. Comme vous l'aurez remarqué, si l'aménagement

urbain et sa modernisation était au cœur de la précédente mandature, nous avons souhaité mettre l'accent cette fois sur les équipements et la préservation de l'environnement. Les équipements: cela regroupe l'habitat social avec une volonté de développer l'offre de logements pour les primo accédants, la rénovation/modernisation du Musée de Préhistoire, la transformation de l'ancienne trésorerie en bureau pour le CCAS et en locaux associatifs, la création d'un skate-park et la modernisation du Yacht Club et de nos salles de sport, etc. Sur l'environnement, notre ambition est très forte. Dès l'été dernier, nous avons étendu les plages non-fumeurs, nous avons signé et rempli la plupart des objectifs fixés par la charte zéro plastique, les premiers arbres de l'opération «1000 arbres» ont été plantés et un travail est en cours sur la préservation/création des zones de biodiversité. Le développement des pistes cyclables est un des dossiers phares de ce mandat et un plan pourra être rapidement présenté. Parce que Carnac nous offre un cadre de vie idyllique, nous devons tout faire pour le préserver et ainsi permettre aux générations futures de s'émerveiller face à tant de beauté.

Le Maire
et son équipe municipale

Carnac Avenir

Les guerres sanitaires, comme celle du coronavirus, les confinements, les couvre-feux, les contraintes liées à la pandémie ont au moins l'avantage de nous inciter à nous recentrer sur l'essentiel.

La famille revient au cœur de nos préoccupations et nous prenons de plus en plus de temps avec nos aînés.

La fermeture des lieux de divertissement, l'interdiction de nous rassembler pour partager une activité sportive ou intellectuelle nous font redécouvrir l'importance de la solidarité, de l'entraide et de toutes les valeurs positives malmenées par la mondialisation.

Dans ces conditions, comment ne pas s'interroger sur nos choix de société et nos modes de vie: retrouver «la vie d'avant» implique aussi de modifier des comportements qui peuvent conduire à une crise similaire.

L'essentiel n'est-il pas aussi notre environnement proche ?

Notre commune bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel: la mer, la campagne, la forêt. Ce cadre de vie doit être protégé d'une urbanisation injustifiée qui détruit les espaces verts et défigure l'environnement. Il doit aussi être protégé de l'exploitation saisonnière de sa richesse à des fins uniquement financières.

La détresse actuelle des restaurateurs et de certains commerçants montre qu'un modèle économique prioritairement fondé sur le loisir et le tourisme n'est pas viable dans le temps et peut être destructeur.

J.Le Golvan-Y.Guimard-T.Laborde

La carnaoise, liste citoyenne

Texte non parvenu dans les délais impartis.

ÉVÉNEMENTS À VENIR



Carnac accueille le Tour de France cycliste

Carnac s'offre le plaisir d'assister au passage des cyclistes du Tour de France, lors de la 3^e étape, qui **reliera, lundi 28 juin, Lorient à Pontivy**. Ce Grand Départ du Tour, qui traverse toute la Bretagne, nous donnera l'occasion d'accueillir les coureurs et de les encourager sur l'itinéraire passant par Carnac.

D'ores et déjà, afin d'aider les organisateurs à faire de cet événement une belle réussite, la commune **recherche des bénévoles** pour étoffer le staff d'encadrement du passage par notre territoire. Tous les volontaires peuvent prendre contact avec **Christelle ROBIN**, joignable au **02 97 52 66 39** ou par mail à l'adresse **c.robin@carnac.fr**.

Pour connaître les conditions de circulation et de stationnement sur la commune, lisez la lettre d'informations CARNAC ECHOS N°1 diffusée sur le sujet avec ce magazine ou rendez-vous sur **www.carnac.fr** ■

FAUNE



Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique constitue une menace pour les écosystèmes, notamment mettant en péril les essaims d'abeilles, mais également pour l'homme, avec un nombre important d'accidents, qui peuvent s'avérer dangereux.

Pour lutter contre sa propagation, la Municipalité, aux côtés de la FDGDON du Morbihan, vous invite à installer des pièges pour capturer les fondatrices qui, à compter du mois de mars, débutent la construction de leurs nids. Par ailleurs, en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, son signalement doit être effectué en Mairie afin qu'un référent vienne constater son existence et donner la marche à suivre pour sa destruction. En aucun cas ne tentez de détruire le nid vous-mêmes : une seule piqûre peut entraîner un grave choc anaphylactique chez une personne allergique.

Retrouvez le tutoriel du piège à frelons sur **www.carnac.fr** dans l'article sur la lutte contre les nuisibles (onglet cadre de vie). ■

NOUVELLES RECRUES

Au service communication

André POLKOWSKI, participe aux missions du service (rédaction du magazine municipal, mise à jour du site internet et de la page facebook de la mairie, etc.). Passionné par l'image et la photographie il sera présent fréquemment sur le terrain pour assurer les reportages photo à l'occasion des animations sur le territoire de Carnac.



Au Pôle Éducation, Jeunesse et Sports

Alexis ROBERT, étudiant en Master en Managements du sport « Loisirs, tourisme et innovation », effectuée, dans le cadre d'un stage de fin d'études de six mois, une enquête de terrain pour établir **un diagnostic en matière sportive sur le territoire de Carnac et proposer un plan d'action en matière de politique sportive de la commune**. ■



HOMMAGE À SONIA PENLAË

Sonia PENLAË, chargée d'accueil et d'animations à l'Office de tourisme de Carnac, nous a malheureusement quittés au début du mois de mars dernier. Discrète, pétillante et pleine d'entrain, elle rédigeait entre autres, le Carnac s'anime et contribuait à la programmation estivale du territoire. Son énergie, sa bonne humeur et sa douceur nous manquent à tous. Le personnel de l'Office de tourisme, de la mairie et les élus adressent toutes leurs pensées à son mari ainsi qu'à ses deux enfants. ■



HOMMAGE À CHRISTIAN LE LABOUSSE

Bien connu et apprécié de nombreux Carnacois, l'ancien chef du Centre d'incendie et de secours de notre commune s'est éteint le 19 décembre dernier. Reconnu par ses collègues comme quelqu'un de proche de son personnel, de fiable et d'attentionné, il a contribué à développer le centre de secours de Carnac en lui permettant, notamment, de bénéficier de la présence de plusieurs sapeurs-pompiers professionnels. Il a été un bénévole toujours impliqué et particulièrement apprécié non seulement de ses collègues, mais aussi de tous ceux qui ont eu le plaisir de le côtoyer. ■

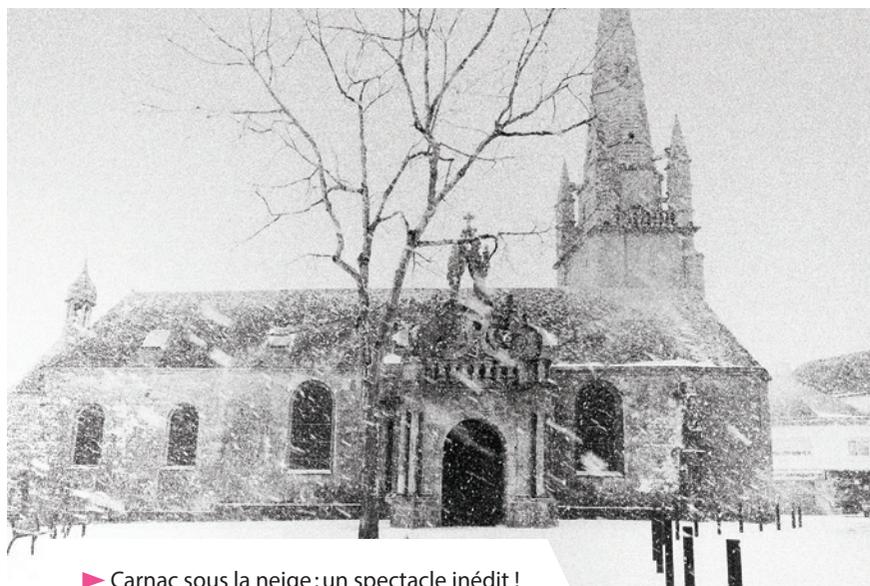




► **Cérémonie en l'honneur des médaillés et retraités de la mairie de Carnac.** Un moment plein d'émotion, de partage et de souvenirs qui s'est terminé autour d'une galette des rois.



► En hommage à l'ancien maire **Christian BONNET**, la place devant l'Hôtel de Ville porte désormais le nom de celui qui a tant marqué l'Histoire de la commune. Deux plaques ont été d'ores et déjà posées. Un hommage public lui sera rendu dès que possible.



► Carnac sous la neige: un spectacle inédit !



► La statue St-Cornély, qui orne d'ordinaire la façade de l'église du même nom, en restauration dans l'atelier de Guylaine MARY, conservatrice-restauratrice carnacoise.



► Dans le cadre du derby breton face à Rennes, **les Merlus du FC Lorient en visite à Carnac**, pour un stage préparatif avant le match contre l'équipe de Reims.



► Dans le cadre des « **Nuits de la Lecture** », 94 personnes se sont connectées au blog provisoire de la médiathèque pour découvrir sa sélection d'ouvrages ainsi que ses animations.



Retrouvez d'autres photos dans "Retour en images"
www.carnac.fr